

TROIS FRONTS POUR L'EMPLOI

Alain LIPIETZ

"Mal inacceptable", "Cancer social", le chômage, unanimement vilipendé, a depuis 1983 repris sa croissance insolente. Faut-il en conclure que "l'inacceptable" est inévitable ? Pourtant se multiplient les "solutions miracles", aussitôt dénoncées. Faut-il croire alors que les remèdes sont, eux, inacceptable ? Deux impératifs au moins s'imposent :

- * Ne pas rejeter une solution au prétexte qu'elle n'est pas "la" solution.
- * Comprendre pourquoi elle se heurte à une opposition, donc en mesurer les coûts, afin de porter le débat sur son vrai terrain: un choix politique, un choix de société. On verra alors ce que chacun est prêt à payer pour vaincre ce "cancer".

DEUX FAUSSES FENETRES.

Examinons d'abord les deux solutions qui semblent recueillir le consensus du pouvoir, de l'opposition et du patronat: la flexibilité et la productivité.

Si par "flexibilité" on entend le fait que, le modèle de croissance et de plein emploi réalisé depuis la dernière guerre étant en crise, on ne peut sortir de celle-ci que par une profonde "inflexion" de celui-là, alors c'est un truisme. L'ancien doit mourir pour que le nouveau se développe: mais quelles "rigidités" doivent sauter? On peut même concevoir que la rigidification de tel aspect du rapport salarial (par exemple la garantie du revenu et du statut) soit la condition de flexibilité de tel autre (l'acceptation des mutations technologiques).

Pour le CNPF, la levée des contraintes sur la durée du contrat salarial est le noeud du problème. Licencions sans entraves, et nous embaucherons sans entraves. Pour que cette proposition soit crédible, il faudrait prouver qu'elle ne déstabilise pas trop "l'ancien" (qui assure quand même aujourd'hui 20 millions d'emplois!) et ouvre la porte au "nouveau". Le CNPF s'appuie sur un sondage (assez "bidon") selon lequel 470 000 emplois seraient créés immédiatement si les employeurs avaient le sentiment de ne pas contracter un "mariage à vie" avec les embauchés. Un tel chiffre implique un bond supplémentaire du Produit National Brut de 2,5%. Mais s'il y a déjà les marchés pour un tel bond, pourquoi les entreprises (qui ont déjà largement la possibilité de licencier et de recourir aux formes d'emplois "flexibles") ne s'y précipitent-elles pas? Première objection, donc: aucune réforme microéconomique ne peut se substituer à l'absence de conditions macroéconomiques, de perspective globale de croissance.

Il y a pire : l'élargissement du "droit de licencier" ne peut que déstabiliser l'ensemble de la législation sociale qui a régulé la croissance des "Trente glorieuses", et qui entrave le basculement de l'actuelle stagnation dans une spirale dépressive profonde, comme en ont connu les années 30.

N'offrant pas en elle-même de nouveaux emplois, et conduisant à déstabiliser ceux qui existent, la revendication patronale de flexibilité apparaît comme uniquement conforme à l'intérêt individuel de chaque entrepreneur qui, apercevant un nouveau marché mais ne faisant pas confiance au futur, refuse de "s'engager". On comprend qu'elle ait finalement suscité l'opposition des syndicats qui refusèrent de lâcher la proie pour l'ombre. Globalement, elle aboutirait à déstabiliser le marché intérieur. Microéconomiquement, elle conduirait le patronat à préférer licencier plutôt que de chercher un nouveau marché. Il peut être intelligent de perfectionner la législation sociale quand sa rigidité entraîne des "effets pervers", mais l'amélioration de l'emploi ne saurait en être que marginale.

Quant à la productivité, on ne voit pas comment elle pourrait créer des emplois. Les USA ont créé des millions d'emplois, mais au prix d'une stagnation totale de leur productivité depuis 10 ans. Le seul argument est celui de la compétitivité internationale. On veut dire alors qu'une baisse plus rapide du coût salarial par unité produite permet de vendre "moins cher" que nos concurrents. Certes, mais cela signifie que les travailleurs ont droit à une part fortement décroissante de ce qu'ils produisent. Les tests économétriques montrent que la contraction du marché intérieur supprime alors toujours plus d'emplois que la conquête de parts du marché international ne permet d'en créer!

Les gains de productivité, la modernisation sont certes souhaitables pour l'amélioration du pouvoir d'achat, et la concurrence internationale les rendent indispensables. Mais en eux-mêmes, ils ne font qu'aggraver le problème de l'emploi, qui appelle un traitement compensateur.

LA CROISSANCE : NECESSAIRE. MAIS INCAPABLE DE RESORBER LE CHOMAGE.

Avec des gains de la productivité (c'est-à-dire du produit par heure travaillée) de l'ordre de 4% par an, il n'y a que trois solutions pour créer des emplois: la production augmente (et donc les débouchés pour les entreprises), ou chacun travaille moins d'heures... ou l'on crée des activités en dehors du cadre de l'entreprise classique. Toute l'histoire de l'emploi depuis l'aube du capitalisme est une combinaison de ces trois effets. En 1900, une minorité de salariés travaillaient 60 heures pour un faible revenu, dans un océan de paysans. Aujourd'hui, des salariés gagnant 7 fois plus travaillent moitié moins, et il reste 9% de paysans... et 10% de chômeurs.

La première solution (la croissance) suppose que le pouvoir d'achat (principalement interne, et principalement salarié) augmente. Il y a aussi l'investissement, mais celui-ci est déterminé principalement par les perspectives de croissance de la demande finale. Peut-on augmenter celle-ci à la mesure des gains de productivité? C'était en gros le cas dans les années 1953-1973. Ce n'est plus possible. D'abord, les formidables investissements exigés par la modernisation coûtent cher, et ce sont les profits qui paient l'investissement. On peut estimer cependant qu'une hausse de 3% du pouvoir d'achat des ménages (le 1% de surplus restant finançant le surcroît d'investissements) épongerait les gains de productivité, donc stopperait la croissance du chômage. Peut-on faire mieux, et au moins celà? Le grand obstacle (où est venue buter la "relance" de 1981-1982) est la "contrainte extérieure". Un pays qui croît plus vite que les autres parce que le pouvoir d'achat y monte plus vite tend à être moins compétitif d'une part (c'est "l'effet-prix"), à importer d'avantage d'autre part (c'est "l'effet revenu"). Pour qu'une telle stratégie réussisse, il faut que diminue la part importée de la demande (en consommation ou en investissement).

Alors se lève le spectre du protectionnisme et de ses fantasmes (Méline, Staline, Albanie, etc...). Il y a pourtant bien des manières de protéger sa balance commerciale. La dévaluation est la plus simple. Le report du maximum de charges sociales sur la T.V.A. (déductibles à la frontière, mais couvrant aussi les importations) a le même effet: importations plus chères, exportations moins chères. Enfin, l'orientation de la croissance a un effet différencié sur les importations: maximal pour la relance par l'investissement, minimal pour la relance par l'habitat ou les économies d'énergie.

En supposant levée la contrainte extérieure, peut-on faire mieux: croître plus que les gains de productivité, donc créer des emplois? C'est assez difficile, car une hausse des salaires supérieure aux gains de productivité diminue la capacité d'investir, sauf à diminuer la part des profits qui reviennent à la propriété inactive: charges financières, dividendes... Vaste sujet!

Au moins, la croissance du chômage est stoppée. Au prix, il est vrai, d'une baisse du pouvoir d'achat, par franc, en produits importés. Par delà les fantasmes évoqués, n'y a-t-il pas là une raison immédiate à l'hostilité que suscite une relance de la croissance par déserrément de la contrainte extérieure? Les faiseurs d'opinions ne sont-ils pas des titulaires de revenus assez stables et élevés... et fortement importateurs? Hypothèse sociologique à vérifier. Mais il semble illusoire d'espérer "vaincre le cancer" sans cette forme de solidarité minimale, ou de sens civique, qui consiste à préférer les services des éventuels ex-chômeurs!

UNE FORTE REDUCTION DE LA DUREE DU TRAVAIL.

Limitée par le coût croissant de l'investissement par tête, et par la contrainte extérieure (et cela, qui limite l'efficacité des recettes keynésiennes de relance par la demande, distingue la crise présente de celle des années 30), la croissance peut au plus contenir, voire un peu rogner le chômage existant. Que proposer alors aux 2 millions et demi de chômeurs restant?

Ouvrir un second front: que chacun travaille moins pour que plus travaillent, à croissance égale. Mais il y faut des conditions. La réduction de la durée du travail doit être massive, compensée (mais pas intégralement) au niveau du salaire, et générale (donc organisée juridiquement).

Massive. Les études économétrique ont montré qu'une heure de travail en moins "sauve" (par rapport à un scénario "toutes choses égales par ailleurs") 90 000 emplois au bout d'un an (chiffre conforme à "l'effet 1982"), 150 000 au bout de trois ans, 250 000 au bout de cinq ans. L'effet ne sera donc significatif que pour un passage immédiat aux 35 heures par exemple (et encore, il ne sauverait qu'un million d'emplois dans cinq ans).

Compensée, mais pas intégralement. 4 heures de moins sur 39, c'est a priori 10% de travail en moins par tête. Or, pour les raisons déjà indiquées, on ne peut guère accroître le coût salarial par marchandise produite. Mais, dans l'année de la baisse, aux 4% de gains de productivité "réguliers" s'ajouteraient au moins 2% dus à une moindre fatigue. Plus 1% de baisse (au moins) des charges sociales individuelles (par accroissement des cotisants et réduction des allocations-chômage). Une compensation moyenne à 70% du salaire hebdomadaire perdu semble donc possible (à moduler fortement selon la hiérarchie des salaires!). L'essentiel est que l'ouverture d'une plage tangible de temps libre peut rendre supportable une baisse minime (en l'occurrence: 3%) du pouvoir d'achat individuel. Au contraire si la "compensation" était nulle (strict partage de l'emploi et des revenus), elle serait socialement inacceptable, et surtout la croissance serait nulle (les salariés ne récupérant rien des gains de productivité).

Générale. Aucune entreprise n'acceptera un tel compromis si ses concurrentes (dans la même branche d'activité) ne suivent pas. Aucune branche si elle est seule (puisque la baisse des charges sociales n'est sensible que si toutes les branches contribuent également à réduire le chômage). Les 35 heures ne sont accessibles que par la loi, qui égalise la concurrence et interdit les "francs-tireurs". Mais toutes les entreprises ne peuvent assumer au même rythme la réorganisation des processus productifs (qui permettrait d'accélérer les gains de productivité), l'emploi plus intensif des équipements (qui permet de créer des postes de travail sans investir davantage). La loi doit fixer une norme, un horizon, encourager ceux qui vont plus vite, pénaliser ceux qui traînent. Elle doit fixer d'emblée un échéancier de la réduction du volume (et de l'accroissement du taux de majoration) des heures supplémentaires autorisées. La négociation de branche et d'entreprise doit fixer les rythmes et les formes d'alignement sur la norme.

La critique de la réduction du temps de travail relève souvent de la pensée magique: "un miracle ne peut venir d'un moindre effort". En fait, elle n'est pas une solution miracle (elle n'éponge pas tout le chômage), elle n'est pas indolore. Elle exige de rompre avec la routine d'entreprise, elle exige le choix d'une mesure du bonheur de vivre faisant plus de place au temps libre (libre pour le loisir, mais aussi pour la requalification, la démocratie locale, le partage des tâches domestiques et de l'éducation) qu'à la consommation. Modèle de croissance dont on ne perçoit pas immédiatement les avantages. Et qu'on n'apercevra jamais dans le cas d'une réduction homéopathique (comme en 1982).

L'ENTREPRISE CAPITALISTE N'EST PAS LE LIEU DE TOUTE CREATION.

Reste (au mieux!) un million de chômeurs. Subventionnés (avec les pré-retraités) à ne rien faire. Condamnés au dilemme: assistés ou escrocs. Solution de bon sens: les employer à faire quelque chose, autrement. Sans charge sociale, et en bénéficiant de leurs subventions. S'employant à se requalifier, à des tâches d'utilité collectives... En fait, c'est l'idée derrière les T.U.C., les C.F.R... Mais quelle timidité dans la percée! Logiquement, tous les fonds des ASSEDIC et du Fond National pour l'Emploi devraient être mobilisables. Toute activité qui ne coûte pas plus à l'Etat-Providence que les subventions à l'inactivité qu'elle supprime est conforme à la saine gestion. Elle est plus que conforme si elle crée des richesses, des services utiles, hors des normes de rentabilité des entreprises classiques (sous forme de coopératives subventionnées, d'emplois municipaux). Elle l'est encore plus en permettant l'insertion sociale des jeunes, en éloignant la mort sociale des préretraités.

Mais halte-là! Ne va-t-elle pas faire une concurrence déloyale aux petites entreprises (qui, à travers le boycott, les pressions sur le Crédit Mutuel, disposent de moyen d'y faire obstacle)? C'est un fait, c'est déjà le cas. Il faut donc que ces activités répondent à un besoin social qui ne peut être satisfait par l'entreprise classique (et que couvre partiellement le travail noir). Un champ immense, expérimental, s'ouvre à la lutte, à la négociation locale, régionale. Quant à l'ironie que susciteront des formes d'emploi subventionnées en permanence, il faut rappeler que c'est déjà le cas de l'agriculture et des industries de pointes européennes!

En fait, l'hostilité que suscite l'idée d'un Tiers-secteur subventionné par l'Etat-Providence est bien plus profonde. C'est la crainte de voir se développer un secteur alternatif, coopératif, offrant aux chômeurs une véritable alternative aux petits jobs, au travail précaire, au travail noir, au "ferme-ta-guelle-ou-casse-toi, il y en a cent qui attendent à la porte". Le Tiers secteur: arme absolue contre la société duale.

* *
*

Trois fronts directement opérationnels contre le chômage (qui n'excluent pas les efforts à plus long terme, en matière de formation et de politique industrielle). Le premier (la croissance) est la condition des deux autres: elle rend acceptable la compensation partielle, et finance l'Etat-Providence qui subventionne le "tiers-secteur". Mais les deux derniers sont la trace d'une mutation plus générale dans le mode de développement, dans les rapports sociaux, dans la civilisation.